



N° de résolution
ou annotation

2018-09-543



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. VAUDREUIL-SOULANGES
MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

Séance ordinaire du 10 septembre 2018

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe tenue le 10 septembre à 19 h 30 à la salle Maurice Ravary du Centre sportif Soulanges situé au 100, rue des Loisirs à Saint-Polycarpe.

Sont présents à cette séance les membres du conseil François Lalonde, Pascal Pilon, Pierre Régimbald, François Perreault, Normand Vincent et Roger Bourbonnais formant quorum sous la présidence du maire Jean-Yves Poirier.

Sont également présents Éric Lachapelle, directeur général et secrétaire-trésorier et Me Julie Paradis, adjointe au directeur général et secrétaire-trésorier, responsable du greffe et des communications.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire Jean-Yves Poirier procède à la lecture de l'ordre du jour préparé pour la séance ordinaire du 10 septembre 2018.

Il est proposé par le conseiller François Lalonde,
appuyé par le conseiller Roger Bourbonnais
ET RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 10 septembre 2018 tel que rédigé, soit :

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **GREFFE**
 - 3.1 Adoption du procès-verbal du 13 août 2018
 - 3.2 Adoption du procès-verbal – séance extraordinaire du 31 août 2018
 - 3.3 Dépôt de la correspondance
 - 3.4 Confirmation de service exclusif – Barreau du Québec
4. **RESSOURCES HUMAINES**
 - 4.1 Ratification du mouvement de personnel – août 2018
 - 4.2 Permanence – Employée # 61-06
 - 4.3 Démission – Pompier #22-10
 - 4.4 Ratification d'embauche– Martine Claude
5. **FINANCES**
 - 5.1 Approbation des listes des déboursés et des transferts budgétaires – août 2018
 - 5.2 Approbation du compte de dépenses du directeur général et secrétaire-trésorier – août 2018
 - 5.3 Nomination d'un représentant autorisé – Accès-D Affaires
 - 5.4 Autorisation – Affecter un montant de surplus accumulé non affecté
 - 5.5 Résolutions de concordance pour un emprunt au montant de 1 515 500 \$
 - 5.6 Soumission pour émission de billets
6. **SERVICES URBAINS**
 - 6.1 Approbation - Ordre de changement numéro 14 de Wood Environnement & Infrastructure Solutions
 - 6.2 Octroi de contrat et autorisation de paiement – Laforest Nova Aqua Inc.
 - 6.3 Approbation de bon de commande – TP-000492 et autorisation de paiement – Avensys Solutions
 - 6.4 Approbation du bon de commande –TP-000489 et autorisation de paiement – Somaltech inc.



N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

- 6.5 Approbation du bon de commande– TP-000480 et autorisation de paiement – Wood Environnement & Infrastructure
- 6.6 Ratification et autorisation de paiement – Contrat de location temporaire de terre agricole – Les Fermes Richard et Robert Sauvé Inc.
- 6.7 Ratification et autorisation de paiement – Contrat de location temporaire de terre – Monsieur Luc Gervais et Madame Marie-Pier Brunet
- 6.8 Octroi de contrat et autorisation de paiement –Travaux de stabilisation d'une berge le long de la rivière Delisle
- 6.9 Appui – Pour le plan d'action local de réduction des GES et demande subvention
- 6.10 Demande Appui – La Fédération de l'UPA – Protection des bandes riveraines agricoles de la Montérégie

7. SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

- 7.1 Modifications des tarifs des heures de glace du Centre sportif Soulanges
- 7.2 Demande d'aide financière – Maison de la famille de Vaudreuil-Soulanges
- 7.3 Demande d'aide financière – Club de l'Âge d'Or
- 7.4 Demande d'aide financière – Fondation de la Maison de soins palliatifs de Vaudreuil-Soulanges

8. RÉGLEMENTS

- 8.1 Avis de motion– Règlement 126-2012-01 modifiant le Règlement 126-2012
- 8.2 Dépôt projet de règlement – Règlement 126-2012-01 modifiant le Règlement 126-2012
- 8.3 Adoption – Règlement 113-2012-07 modifiant le Règlement 113-2012

9. PAROLE AUX CONSEILLERS

10. PAROLE AU MAIRE

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

12. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2018-09-544

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 AOÛT 2018

Conformément à l'article 201 du *Code municipal*, le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 août 2018 est déposé lors de la présente séance.

Il est proposé par le conseiller Pierre Régimbald,
appuyé par le conseiller François Perreault
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 août 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2018-09-545

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 31 AOÛT 2018

Conformément à l'article 201 du *Code municipal*, le procès-verbal de la séance extraordinaire du 31 août 2018 est déposé lors de la présente séance.

Il est proposé par le conseiller Normand Vincent,
appuyé par le conseiller François Perreault
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire du 31 août 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

N° de résolution
ou annotation

DATE	EXPÉDITEUR	OBJET	SIGNATAIRE
6 août 2018	Ministère déléguée à la réadaptation, à la protection de la jeunesse, à la santé publique et aux saines habitudes de vie	Aide financière de 5 000 \$	Lucie Charlebois
17 août 2018	Le sous-ministre	Autorisation du MAMOT – octroyer un contrat sans passer par le processus d'appel d'offres public	Marc Croteau, sous-ministre
17 août 2018	Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports	Réponse à notre appui – lignage club de golf St-Polycarpe	Alain M. Dubé, directeur général
9 août 2018	Ville de Hudson	Accusé-réception – résolution demandant de l'aide financière (Q2-R22)	Zoe Lafrance, Stagiaire en droit
2 août 2018	Municipalité de Très-Saint- Rédempteur	Accusé-réception – résolution demandant de l'aide financière (Q2-R22)	Diane Héroux, directrice générale intérimaire
Août 2018	Bart Sellitto	Remerciement pour aide financière pour les travailleurs migrants	Bart Sellitto

2018-09-546

CONFIRMATION DE SERVICE EXCLUSIF– BARREAU DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Polycarpe a à son service exclusif une avocate depuis le 13 août 2018;

CONSIDÉRANT que les assurances de la Municipalité couvrent déjà les risques associés aux fonctions de cette avocate et qu'il n'y a donc pas lieu de souscrire au *Fonds d'assurance responsabilité professionnelle du Barreau du Québec*;

il est proposé par le conseiller Roger Bourbonnais,
appuyé par le conseiller Normand Vincent
ET RÉSOLU

DE DÉCLARER, aux fins du *Règlement sur la souscription obligatoire au Fonds d'assurance responsabilité professionnelle du Barreau du Québec*, que la Municipalité de Saint-Polycarpe se porte garant, prend fait et cause et répond financièrement des conséquences de toute erreur ou omission de cette avocate dans l'exercice de ses fonctions et ce, avec effet rétroactif à la date du 13 août 2018.

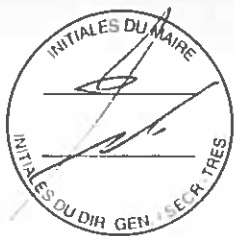
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2018-09-547

RATIFICATION DU MOUVEMENT DE PERSONNEL – AOÛT 2018

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de ratifier le mouvement du personnel pour le mois d'août 2018;

il est proposé par le conseiller Pierre Régimbald,
appuyé par le conseiller François Lalonde
ET RÉSOLU



N° de résolution
ou annotation

2018-09-548

2018-09-549

2018-09-550

2018-09-551



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

DE RATIFIER le mouvement de personnel énuméré dans le rapport du mois d'août 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

PERMANENCE – EMPLOYÉE # 6106

CONSIDÉRANT la recommandation favorable des directeurs généraux et secrétaire-trésorier de Saint-Polycarpe et de Saint-Clet;

il est proposé par le conseiller Normand Vincent,
appuyé par le conseiller François Perreault
ET RÉSOLU

D'ACCORDER la permanence à Stéphanie Sigouin, employée #61-06, au poste d'inspectrice en bâtiment et urbanisme, et ce, à compter du 26 août 2018

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

DÉMISSION – POMPIER # 22-10

CONSIDÉRANT QUE l'employée 22-0010 a remis le 15 août dernier sa démission à titre de directeur adjoint du service de sécurité incendie pour la Municipalité de Saint-Polycarpe;

il est proposé par le conseiller Roger Bourbonnais,
appuyé par le conseiller François Perreault
ET RÉSOLU

D'ACCEPTER la démission de l'employée 22-0010 à titre de directeur adjoint du service de sécurité incendie pour la municipalité de Saint-Polycarpe, effective à compter du 31 décembre 2018

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

RATIFICATION D'EMBAUCHE – CONSEILLÈRE EN DOCUMENTATION

CONSIDÉRANT l'objectif de la municipalité de réorganiser l'ensemble de ses documents ;

CONSIDÉRANT la recherche de candidatures effectuées;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection d'embaucher madame Martine Claude;

il proposé par le conseiller Normand Vincent;
appuyé par le conseiller François Lalonde
ET RÉSOLU

DE RATIFIER l'embauche de Madame Martine Claude au poste de conseillère en documentation ;

DE FIXER le salaire de Madame Martine Claude à 26,44 \$ de l'heure et une prime de 18,80 % sur son salaire représentant les avantages sociaux ;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à signer le contrat de travail et tout document donnant plein effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

APPROBATION DES LISTES DES DÉBOURSÉS ET DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES - AOÛT 2018

CONSIDÉRANT la liste des comptes payés et à payer no. 2018-09 et la liste des transferts budgétaires du mois d'août 2018 déposées lors de la présente séance;



N° de résolution
ou annulation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

il proposé par le conseiller François Perreault;
appuyé par le conseiller Roger Bourbonnais
ET RÉSOLU

D'APPROUVER la liste des comptes payés et à payer no. 2018-09 et la liste des transferts budgétaires du mois d'août 2018;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à effectuer les paiements des comptes inscrits à la liste no. 2018-09 totalisant un montant de 388 212.27 \$, soit :

Chèques émis par la municipalité	238 828.64 \$
Chèque émis par le Centre Sportif Soulanges	7 556.49 \$
Paiements électroniques par Accès D Affaires de Desjardins	58 368.49 \$
Salaires nets	83 458.65 \$
TOTAL	388 212.27 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-09-552

APPROBATION DU COMPTE DE DÉPENSES DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER – AOÛT 2018

CONSIDÉRANT le compte de dépenses d'Éric Lachapelle, directeur général et secrétaire-trésorier, totalisant 151,57 \$ pour le mois d'août 2018 déposé lors de la présente séance;

il est proposé par le conseiller François Lalonde,
appuyé par le conseiller Pascal Pilon
ET RÉSOLU

D'APPROUVER le compte de dépenses du mois d'août 2018 du directeur général et secrétaire-trésorier;

D'AUTORISER le paiement de 151,57 \$ au directeur général et secrétaire-trésorier à même le poste budgétaire 02-130-00-310.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-09-553

NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT AUTORISÉ – ACCÈS-D AFFAIRES

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Polycarpe a déjà signé avec la Caisse Desjardins de Soulanges une convention d'adhésion au service Accès D Affaires;

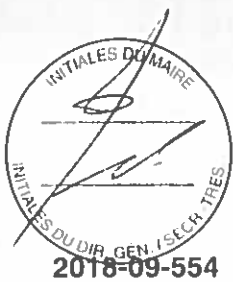
CONSIDÉRANT QUE le mouvement de personnel au sein de la Municipalité de Saint-Polycarpe;

il est proposé par le conseiller Pascal Pilon,
appuyé par le conseiller François Lalonde
ET RÉSOLU

DE RETIRER madame Kim Verdant-Dumouchel comme représentante secondaire au compte Accès D Affaires;

DE NOMMER madame Julie Paradis comme représentante secondaire pour l'utilisation du service Accès D affaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

AFFECTER UN MONTANT DE SURPLUS ACCUMULÉ NON AFFECTÉ

CONSIDÉRANT l'affaissement survenu sur le chemin Élie-Aclair dû aux pluies diluviennes que la région a connu durant les derniers mois;

CONSIDÉRANT l'arrêt des refroidisseurs du centre sportif Soulanges en août dernier;

CONSIDÉRANT le besoin de procéder à des travaux pour un chemin de contournement temporaire rendus nécessaires suite à cet affaissement;

CONSIDÉRANT l'urgence de procéder à une installation temporaire de refroidisseurs au centre sportif Soulanges afin de permettre aux usagers de pratiquer leur sport;

CONSIDÉRANT que ces travaux imprévus n'ont pas fait l'objet de prévisions budgétaires;

il est proposé par le conseiller Normand Vincent,
appuyé par le conseiller Roger Bourbonnais
ET RÉSOLU

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à affecter un montant total de 775 000 \$ du surplus accumulé non affecté;

- 375 000 \$ au poste budgétaire 02-320-00-529, pour les travaux de chemin temporaire et permanent sur le chemin Élie-Aclair;
- 400 000 \$ au poste 02-702-93-526 pour les différents travaux pour l'installation de refroidisseurs temporaires au centre sportif Soulanges.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2018-09-555

RÉSOLUTION DE CONCORDANCE POUR UN EMPRUNT AU MONTANT DE 1 515 500\$

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Saint-Polycarpe souhaite emprunter par billets pour un montant total de 1 515 500 \$ qui sera réalisé le 18 septembre 2018, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
64-2002	63 600 \$
128-2013	501 900 \$
147-2016	950 000 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

ATTENDU QUE, conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour les règlements d'emprunts numéros 128-2013 et 147-2016, la Municipalité de Saint-Polycarpe souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe avait le 17 septembre 2018, un emprunt au montant de 666 600 \$, sur un emprunt original de 863 000 \$, concernant le financement des règlements d'emprunts numéros 64-2002 et 128-2013;

ATTENDU QUE, en date du 17 septembre 2018, cet emprunt n'a pas été



N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

renouvelé;

ATTENDU QUE l'emprunt par billets qui sera réalisé le 18 septembre 2018 inclut les montants requis pour ce refinancement;

ATTENDU QU'en conséquence et conformément au 2^e alinéa de l'article 2 précité, il y a lieu de prolonger l'échéance des règlements d'emprunts numéros 64-2002 et 128-2013;

il est proposé par le conseiller François Lalonde,
appuyé par le conseiller Pierre Régimbald
ET RÉSOLU

QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1^{er} alinéa du préambule soient financés par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 18 septembre 2018;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 18 mars et le 18 septembre de chaque année;
3. les billets seront signés par le maire, Jean-Yves Poirier, et le directeur général et secrétaire-trésorier, Éric Lachapelle;
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2019.	70 600 \$	
2020.	73 300 \$	
2021.	75 800 \$	
2022.	78 700 \$	
2023.	81 500 \$	(à payer en 2023)
2023.	1 135 600 \$	(à renouveler)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2018-09-556

SOUSSIONS POUR ÉMISSIONS DE BILLETS

Date d'ouverture :	10 septembre 2018	Nombre de soumissions :	3
Heure d'ouverture :	14 h	Échéance moyenne :	4 ans et 6 mois
Lieu d'ouverture :	Ministère des Finances du Québec	Taux de coupon d'intérêt moyen :	3,3000 %
Montant :	1 515 500 \$	Date d'émission :	18 septembre 2018

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 18 septembre 2018, au montant de 1 515 500 \$;

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article ;



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

N° de résolution
ou annotation

1 - BANQUE ROYALE DU CANADA

70 600 \$	3,30000 %	2019
73 300 \$	3,30000 %	2020
75 800 \$	3,30000 %	2021
78 700 \$	3,30000 %	2022
1 217 100 \$	3,30000 %	2023

Prix : 100,00000

Coût réel : 3,30000 %

2 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

70 600 \$	2,40000 %	2019
73 300 \$	2,60000 %	2020
75 800 \$	2,80000 %	2021
78 700 \$	2,90000 %	2022
1 217 100 \$	3,05000 %	2023

Prix : 98,52300

Coût réel : 3,37406 %

3 - CAISSE DESJARDINS DE VAUDREUIL-SOULANGES

70 600 \$	3,49000 %	2019
73 300 \$	3,49000 %	2020
75 800 \$	3,49000 %	2021
78 700 \$	3,49000 %	2022
1 217 100 \$	3,49000 %	2023

Prix : 100,00000

Coût réel : 3,49000 %

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme BANQUE ROYALE DU CANADA est la plus avantageuse ;

il est proposé par le conseiller François Perreault,
appuyé par le conseiller Normand Vincent
ET RÉSOLU

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante
comme s'il était ici au long reproduit;

QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe accepte l'offre qui lui est faite de
BANQUE ROYALE DU CANADA pour son emprunt par billets en date du
18 septembre 2018 au montant de 1 515 500 \$ effectué en vertu des
règlements d'emprunts numéros 64-2002, 128-2013 et 147-2016. Ces billets
sont émis au prix de 100,00000 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de
billets, échéant en série **cinq (5) ans**;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du
détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2018-09-557

APPROBATION ORDRE DE CHANGEMENT NUMÉRO 14 DE WOOD ENVIRONNEMENT & INFRASTRUCTURE SOLUTIONS

CONSIDÉRANT qu'il y a eu différentes opérations sur les pompes 1 et 3 du
29 mai au 21 juin dernier dans le cadre de l'opération des installations de
traitement des eaux potables et usées;

CONSIDÉRANT que l'exécution de cette intervention a été approuvée par le
directeur général et secrétaire-trésorier;

il est proposé par le conseiller Roger Bourbonnais,
appuyé par le conseiller François Perreault
ET RÉSOLU



N° de résolution
ou annulation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

D'APPROUVER l'ordre de changement numéro 14 de Wood Environnement & Infrastructure Solutions pour un montant total de 1 472.83 \$, incluant les taxes applicables;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à signer l'ordre de changement numéro 14 ainsi qu'à payer l'entreprise Wood Environnement & Infrastructure Solutions un montant de 1 472.83 \$, taxes incluses, à même les postes budgétaires 02-412-00-411, 02-414-00-411 et 02-415-00-411.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2018-09-558

OCTROI DE CONTRAT ET AUTORISATION DE PAIEMENT – LAFOREST NOVA AQUA INC.

CONSIDÉRANT l'exigence de l'article 68 du Règlement sur les prélèvements d'eau et leur protection (RPEP) s'appliquant à la municipalité de Saint-Polycarpe;

CONSIDÉRANT l'offre de service de l'entreprise Laforest Nova Aqua inc. au montant de 19 131. 84 \$ taxes incluses pour répondre aux exigences;

CONSIDÉRANT le programme pour une protection accrue des sources d'eau potable; volet 1 : soutien aux municipalités pour la réalisation des analyses de vulnérabilité du gouvernement du Québec;

il est proposé par le conseiller François Lalonde,
appuyé par le conseiller Pierre Régimbald
ET RÉSOLU

DE MANDATER l'entreprise Laforest Nova Aqua inc. pour la réalisation les travaux afin de remplir nos obligations réglementaires et d'améliorer la protection de notre ressource en eau souterraine;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à payer à l'entreprise Laforest Nova Aqua inc. un montant maximal de 19 131.84 \$ taxes incluses, à même le poste budgétaire 02-412-00-453;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à signer la demande de subvention ainsi que tout document donnant plein effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2018-09-559

APPROBATION DE BONS DE COMMANDE TP-000492 ET AUTORISATIONS DE PAIEMENT – AVENSYS SOLUTIONS

CONDISÉRANT le bon de commande numéro TP-000492 relatif à l'entreprise Avensys Solutions pour l'achat d'enregistreurs de débordement au montant total de 5 024.41 \$ taxes incluses;

il est proposé par le conseiller François Lalonde,
appuyé par le conseiller François Perreault
ET RÉSOLU

D'APPROUVER le bon de commande numéro TP-000492;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à payer à l'entreprise Avensys Solutions un montant maximal de 5 024.41 \$ taxes incluses, à même le poste budgétaire 02-414-00-521.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

APPROBATION DE BONS DE COMMANDE TP-000489 ET AUTORISATIONS DE PAIEMENT – SOLMATECH INC.

CONDISÉRANT le bon de commande numéro TP-000489 relatif à l'entreprise Solmatech inc. pour des honoraires professionnels de surveillance de travaux pour la réfection des infrastructures et du réseau d'égout sur la rue Legault au montant total de 7 726.32 \$ taxes incluses;

il est proposé par le conseiller Roger Bourbonnais,
appuyé par le conseiller Pascal Pilon
ET RÉSOLU

D'APPROUVER le bon de commande numéro TP-000489;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à payer à l'entreprise Solmatech inc. un montant maximal de 7 726.32 \$ taxes incluses, à même le règlement d'emprunt 160-2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2018-09-561

APPROBATION DE BONS DE COMMANDE TP-000480 ET AUTORISATIONS DE PAIEMENT – WOOD ENVIRONNEMENT & INFRASTRUCTURE

CONDISÉRANT le bon de commande numéro TP-000480 relatif à l'entreprise Wood Environnement & Infrastructure pour les honoraires professionnels dans la vidange des boues des étangs aérés au montant total de 5 576.29 \$ taxes incluses;

il est proposé par le conseiller François Perreault,
appuyé par le conseiller Normand Vincent
ET RÉSOLU

D'APPROUVER le bon de commande numéro TP-000480;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à payer à l'entreprise Wood Environnement & Infrastructure un montant maximal de 5 576.29 \$ taxes incluses, à même le poste budgétaire 02-414-00-521.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2018-09-562

RATIFICATION ET AUTORISATION DE PAIEMENT – CONTRAT DE LOCATION TEMPORAIRE DE TERRE AGRICOLE – LES FERMES RICHARD ET ROBERT SAUVÉ INC.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe doit utiliser une partie d'une terre agricole pour le chemin de contournement temporaire sur le chemin Élie-Auclair ;

CONSIDÉRANT QUE l'utilisation d'une partie de la terre agricole pour le chemin de contournement nécessite un contrat de location avec les propriétaires de cette terre, *Les Fermes Richard et Robert Sauvé Inc.*, et ce, pour toute la durée des travaux ;

CONSIDÉRANT QU'un contrat a été signée entre la municipalité de Saint-Polycarpe et le représentant dûment autorisé de l'entreprise *Les Fermes Richard et Robert Sauvé Inc.* ;

il est proposé par le conseiller Roger Bourbonnais,
appuyé par le conseiller François Perreault
ET RÉSOLU

DE RATIFIER le contrat de location temporaire de terre agricole entre la municipalité de Saint-Polycarpe et le représentant dûment autorisé de l'entreprise *Les Fermes Richard et Robert Sauvé Inc.* ;



N° de résolution
ou annotation

2018-09-563



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à signer tout document afin de donner plein effet à la présente et d'affecter au poste budgétaire 02-320-00-529 la dépense pour la location.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

RATIFICATION ET AUTORISATION DE PAIEMENT – CONTRAT DE LOCATION TEMPORAIRE DE TERRAIN – LUC GERVAIS ET MARIE-PIER BRUNET

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe doit utiliser une partie d'une terre agricole pour le chemin de contournement temporaire sur le chemin Élie-Auclair ;

CONSIDÉRANT QUE l'utilisation d'une partie du terrain pour le chemin de contournement nécessite un contrat de location avec les propriétaires de ce terrain, Monsieur Luc Gervais et Madame Marie-Pier Brunet et ce, pour toute la durée des travaux ;

CONSIDÉRANT QU'un contrat a été signée entre la municipalité de Saint-Polycarpe et les propriétaires du terrain, Monsieur Luc Gervais et Madame Marie-Pier Brunet ;

il est proposé par le conseiller François Lalonde,
appuyé par le conseiller Pierre Régimbald
ET RÉSOLU

DE RATIFIER le contrat de location temporaire de terre entre la municipalité de Saint-Polycarpe et les propriétaires du terrain, Monsieur Luc Gervais et Madame Marie-Pier Brunet ;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à signer tout document afin de donner plein effet à la présente et d'affecter au poste budgétaire 02-320-00-529 la dépense pour la location.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2018-09-564

OCTROI DE CONTRAT ET AUTORISATION DE PAIEMENT – TRAVAUX DE STABILISATION D'UNE BERGE LE LONG DE LA RIVIÈRE DELISLE

CONSIDÉRANT que la Municipalité a procédé à l'appel d'offres public 2018-007-TP pour les travaux de stabilisation d'une berge le long de la rivière Delisle.

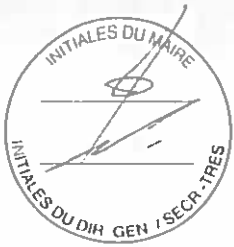
CONSIDÉRANT que l'estimé pour la réalisation des travaux s'élevait à 126 472,50 \$ taxes incluses;

CONSIDÉRANT que le comité de sélection était formé de l'ingénieur de la firme EFEL experts-conseils et de deux citoyens, Monsieur Michel Houde et Luc Fortin ;

CONSIDÉRANT que les soumissions suivantes ont été déposées dans les délais prescrits et ont obtenu le pointage de 70 ou plus et ont été reconnues conformes aux documents d'appels d'offres :

Soumissionnaire	Offre de prix (taxes incluses)
SNC Lavalin	154 181,48 \$
Englobe Corp.	88 366,34 \$
Les consultants S.M. inc.	96 124,85 \$
Avizo	114 400,13 \$

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection d'octroyer le contrat au soumissionnaire ayant obtenu le plus haut pointage, soit l'entreprise Englobe Corp. ;



N° de résolution
ou annulation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

il est proposé par le conseiller Pascal Pilon,
appuyé par le conseiller Pierre Régimbald
ET RÉSOLU

D'ACCORDER le contrat au plus bas soumissionnaire ayant obtenu le plus haut pointage, soit l'entreprise Englobe Corp. au montant de 88 366,34 \$, taxes incluses, selon les termes et conditions énoncés dans sa soumission.

D'AUTORISER une dépense maximale de 88 366,34 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire 02-320-00-529.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2018-09-565

APPUI – POUR LE PLAN D'ACTION LOCAL DE RÉDUCTION DES GES ET DEMANDE DE SUBVENTION

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Polycarpe a participé à l'inventaire corporatif et collectif des émissions des GES en 2017 ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Polycarpe est prête à démarrer les étapes de la démarche collaborative et désire participer à l'élaboration d'un plan local visant la réduction des GES et inscrire celui-ci dans le plan régional ;

il est proposé par le conseiller François Lalonde,
appuyé par le conseiller François Perreault
ET RÉSOLU

D'AUTORISER le directeur-général et secrétaire-trésorier à signer la lettre d'appui et la demande de subvention ainsi que tout document donnant plein effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2018-09-566

DEMANDE D'APPUI – LA FÉDÉRATION DE L'UPA – PROTECTION DES BANDES RIVERAINES AGRICOLES DE LA MONTÉRÉGIE

CONSIDÉRANT que la Fédération de l'UPA sollicite l'appui des municipalités de la Montérégie pour un projet de protection de bandes riveraines agricoles ;

CONSIDÉRANT que le projet de protection de bandes riveraines agricoles vise à sensibiliser les producteurs agricoles de la Montérégie à l'importance de respecter la bande riveraine et ainsi contribuer à l'amélioration de la qualité de l'eau et de la biodiversité de l'ensemble des cours d'eau de la Montérégie ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Polycarpe désire appuyer le projet de la Fédération de l'UPA ;

il est proposé par le conseiller François Lalonde,
appuyé par le conseiller Pierre Régimbald
ET RÉSOLU

D'ACCEPTER de donner son appui à la Fédération de l'UPA pour le projet de protection de bandes riveraines agricoles ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2018-09-567

MODIFICATIONS DES TARIFS DES HEURES DE GLACE DU CENTRE SPORTIF SOULANGES

CONSIDÉRANT que le Centre sportif possède les plus bas tarifs parmi tous les arénas du secteur Soulanges;



N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de modifier ladite tarification afin de s'approcher plus près des prix des autres aréna;

il est proposé par le conseiller François Perreault,
appuyé par le conseiller François Lalonde,
ET RÉSOLU

DE MODIFIER la tarification des heures de glace du Centre sportif Soulanges tel que présenté dans l'annexe A;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2018-09-568

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – MAISON DE LA FAMILLE DE VAUDREUIL-SOULANGES

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière relative à l'événement « 30^e anniversaire de la Maison de la famille de Vaudreuil-Soulanges »;

il est proposé par le conseiller Pierre Régimbald,
appuyé par le conseiller François Perreault
ET RÉSOLU

D'OCTROYER une aide financière de 120,00\$ pour l'achat de deux billets pour l'événement « 30^e anniversaire de la Maison de la famille de Vaudreuil-Soulanges » ;

DE PRÉLEVER les sommes accordées à même le poste budgétaire 02-701-20-970.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-09-569

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – CLUB DE L'ÂGE D'OR DE SAINT-POLYCARPE

CONSIDÉRANT que le Club de l'Âge d'Or de Saint-Polycarpe a déposé à la Municipalité de Saint-Polycarpe une demande d'aide financière;

il est proposé par le conseiller François Pilon,
appuyé par le conseiller Normand Vincent
ET RÉSOLU

D'OCTROYER une aide financière de 130.50\$ au Club de l'Âge d'Or de Saint-Polycarpe pour la consommation de divers produits au Centre Sportif Soulanges.

DE PRÉLEVER la somme accordée à même le poste budgétaire 02-701-20-970.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

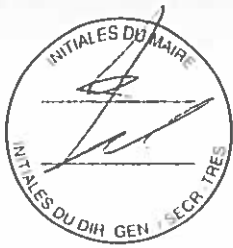
2018-09-570

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – FONDATION DE LA MAISON DE SOINS PALLIATIFS DE VAUDREUIL-SOULANGES

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière relative à l'événement « Souper gastronomique et viandes sauvages 2018 de la Fondation de la maison de soins palliatifs de Vaudreuil-Soulanges » ;

il est proposé par le conseiller Normand Vincent,
appuyé par le conseiller Pascal Pilon
ET RÉSOLU

D'OCTROYER une aide financière de 300 \$ pour l'achat de 2 billets pour l'événement « Souper gastronomique et viandes sauvages 2018 de la Fondation de la maison de soins palliatifs de Vaudreuil-Soulanges »;



N° de résolution
ou annotation

2018-09-571

2018-09-572



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

DE PRÉLEVER les sommes accordées à même le poste budgétaire 02-701-20-970.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 126-2012-01 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 126-2012

Un avis de motion est donné par le conseiller Pascal Pilon à l'effet que le *Règlement 126-2012-01* sera soumis pour adoption lors d'une prochaine séance du conseil municipal.

DÉPÔT – RÈGLEMENT 126-2012-01 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 126-2012

Conformément à l'article 445 du *Code municipal*, le maire présente le projet de règlement 126-2012-01 en indiquant qu'il vise à modifier le *Code d'éthique et de déontologie des employés de la Municipalité de Saint-Polycarpe* et ajouter les règles d'après-mandat s'appliquant aux employés municipaux selon le projet de loi 155. ;

Le conseiller Roger Bourbonnais dépose séance tenante le projet *Règlement 126-2012-01 relatif au Code d'éthique et la déontologie des employés municipaux 126-2012 afin de prévoir les règles d'après-mandat*.

ADOPTION – RÈGLEMENT 113-2012-07 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 113-2012

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du Règlement *113-2012-07* a été donné lors de la séance ordinaire du 13 août 2018 et que le projet de règlement a été déposé lors de cette même séance;

CONSIDÉRANT QU'une séance d'information publique a été tenue le 10 septembre 2018 ;

CONSIDÉRANT QUE le maire a mentionné l'objet du règlement et a indiqué qu'il vise à modifier l'article 20.10 du *Règlement de zonage* de la Municipalité autorisant tours de télécommunication à l'intérieur des lanières patrimoniales à certaines conditions ;

CONSIDÉRANT QU'une copie du règlement a été remise aux membres du conseil au moins 72 heures avant la présente séance;

CONSIDÉRANT QU'une copie du règlement était à la disposition du public dès le début de la présente séance ;

il est proposé par le conseiller Pascal Pilon,
appuyé par le conseiller Pierre Régimbald
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le règlement *113-2012-07* modifiant le règlement de construction numéro *113-2012* afin d'autoriser des tours de télécommunication à l'intérieur des lanières patrimoniales à certaines conditions;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



N° de résolution
ou annulation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

PAROLE AUX CONSEILLERS

- Le conseiller Normand Vincent invite les citoyens à la rencontre MADA qui a lieu le mercredi le 12 septembre à 19h00 à la salle Maurice Ravary
- Le conseiller Pierre Régimbald invite les citoyens à la rencontre d'informations sur les bacs bruns qui aura lieu le 26 septembre à 18h30 à la salle Maurice Ravary

PAROLE AU MAIRE

- Rencontre d'informations avec le Canadien Pacifique suite au déraillement du train
- Informations sur la suite des opérations à l'aréna
- Informations sur le déroulement des travaux sur la rue Legault
- Travaux sur la rue Sainte-Catherine et le chemin de l'Église

PÉRIODE DE QUESTIONS

- Quand auront lieu les travaux sur Élie-Auclair
- Travaux correctifs sur le chemin Sainte-Marie
- Trou dangereux devant la pharmacie (MTQ)
- Commentaire positif sur la traverse sur le chemin De Beaujeu
- Possibilité de mettre un drapeau du Québec sur le terrain de l'hôtel de ville
- Questions sur le Lien
- Égouts et aqueducs sur la rue Sainte-Catherine
- Inscriptions dans les devis de l'obligation d'embaucher les camionneurs locaux lors de travaux de construction

LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

À 20 h 44 l'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par le conseiller François Lalonde,
appuyé par le conseiller François Perreault
ET RÉSOLU

DE LEVER la présente séance ordinaire du 10 septembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le directeur général et
secrétaire-trésorier


Eric Lachapelle

Le maire


Jean-Yves Poirier

Je, Jean-Yves Poirier, atteste que
la signature du présent procès-
verbal équivaut à la signature par
moi de toutes les résolutions qu'il
contient au sens de l'article 142(2)
du *Code municipal*